

RCS : CHARTRES

Code greffe : 2801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

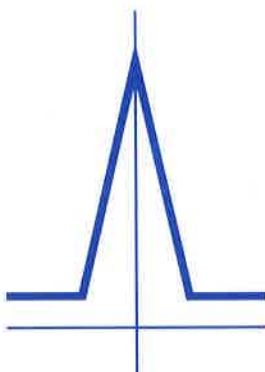
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00782

Numéro SIREN : 813 874 765

Nom ou dénomination : VL2C

Ce dépôt a été enregistré le 23/10/2018 sous le numéro de dépôt B2018/004375



**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

SAS VL2C
Route de Chartres
Centre Commercial Plein Sud
28500 VERNOUILLET

COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

DELTA CONSEIL PME

Société d'Expertise Comptable et de Conseil - Tableau de l'Ordre d'ORLÉANS
104, Avenue du Général Leclerc - 28109 DREUX CEDEX
Tél. : 02 37 38 58 58 - Fax : 02 37 38 58 59
E-mail : cabinet@deltaconseilpme.com - www.deltaconseilpme.com

Sommaire

<i>Rapport de l'Expert Comptable</i>	1
<i>Comptes annuels</i>	
Bilan actif	2
Bilan passif	3
Compte de résultat	4
Compte de résultat (suite)	5
Règles et méthodes comptables	7
Notes sur le bilan	9
Autres informations	14

Rapport de l'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de la société

SAS VL2C

pour l'exercice du 01 janvier 2017 au 31 décembre 2017 et conformément à nos accords aux termes de ma lettre de mission en date du 11 mars 2016, j'ai effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

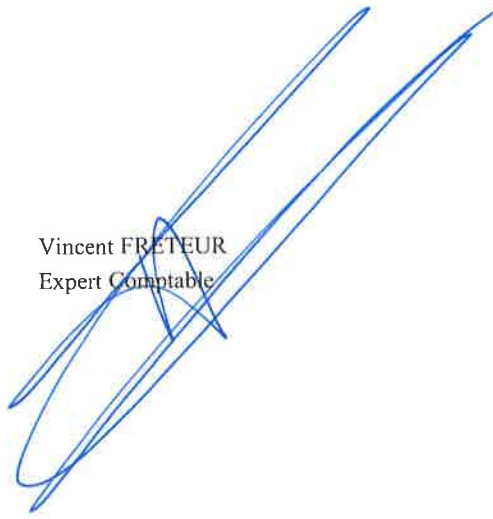
Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 12 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	663 060
Chiffre d'affaires	841 899
Résultat net comptable (Bénéfice)	72 565

Fait à DREUX

Le 26 juin 2018

Vincent FRETEUR
Expert Comptable



u

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	30 450	450	30 000	30 036
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	122 012	34 525	87 487	82 019
Autres immobilisations corporelles	447 118	85 478	361 640	339 103
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	14 750		14 750	23 844
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	614 331	120 453	493 877	475 001
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 830		3 830	4 110
Avances et acomptes versés sur commandes	1 800		1 800	1 620
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 640		2 640	
Autres créances	66 897		66 897	10 395
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	36 441		36 441	240 876
Charges constatées d'avance (3)	57 575		57 575	68 266
TOTAL ACTIF CIRCULANT	169 182		169 182	325 267
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	783 513	120 453	663 060	800 268
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	30 000	30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 000	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	93 372	
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	72 565	96 372
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	198 937	126 372
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	202 699	241 444
Emprunts et dettes diverses (3)	74 978	304 082
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	132 768	57 951
Dettes fiscales et sociales	53 006	69 748
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	671	671
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	464 123	673 896
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	663 060	800 268
(1) Dont à plus d'un an (a)	163 184	202 374
(1) Dont à moins d'un an (a)	300 938	471 522
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		140
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (I)				
Ventes de marchandises	27 006		27 006	15 577
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	814 893		814 893	673 171
Chiffre d'affaires net	841 899		841 899	688 748
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			500	1 500
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			241	10
Total produits d'exploitation (I)			842 641	690 258
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			21 748	12 711
Variations de stock			280	-4 110
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			464 477	313 320
Impôts, taxes et versements assimilés			8 754	3 859
Salaires et traitements			128 190	86 150
Charges sociales			38 280	29 259
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			61 507	58 946
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
– Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			21 573	53 415
Total charges d'exploitation (II)			744 809	553 551
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			97 832	136 708
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			4 171	5 325
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			4 171	5 325
RESULTAT FINANCIER (V-IV)			-4 171	-5 325
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			93 661	131 382

Compte de résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	21 096	35 010
Total des produits (I+III+V+VII)	842 641	690 258
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	770 076	593 886
BENEFICE OU PERTE	72 565	96 372
(a) Y compris :		
– Redevances de crédit-bail mobilier	89 200	68 424
– Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS VL2C

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 663 060 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 72 565 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/06/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, homologué par arrêté du 26 décembre 2016 (JO du 28) applicable au 31/12/2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

ul

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Engagement de retraite

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 8 674 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel – CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

11

Notes sur le bilan

ACTIF IMMOBILISE

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
immobilisations incorporelles				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	30 450			30 450
Immobilisations incorporelles	30 450			30 450
Immobilisations corporelles				
– Installations générales, agencements et – Installations techniques, matériel et outillage industriels	98 329	23 683		122 012
– Installations générales, agencements aménagement divers	368 103	58 951		427 055
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 221	6 843		20 064
Immobilisations corporelles	479 654	89 477		569 131
Immobilisations financières				
– Participations évaluées par mise en				
– Prêts et autres immobilisations financières	23 844	2 250	11 344	14 750
Immobilisations financières	23 844	2 250	11 344	14 750
ACTIF IMMOBILISE	533 948	91 727	11 344	614 331

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

Les flux s'analysent comme suit :

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	414	36		450
Immobilisations incorporelles	414	36		450
– Installations générales, agencements et – Installations techniques, matériel et outillage industriels	16 311	18 215		34 525
– Installations générales, agencements aménagement divers	39 523	39 350		78 873
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 699	3 906		6 605
Immobilisations corporelles	58 533	61 471		120 003
ACTIF IMMOBILISE	58 946	61 507		120 453

Notes sur le bilan

ACTIF CIRCULANT

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 141 862 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	14 750		14 750
Créances de l'actif circulant :			
Clients douteux et litigieux			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 640	2 640	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	19 758	19 758	
Taxe sur la valeur ajoutée	27 982	27 982	
Autres impôts et taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupes et associés			
Débiteurs divers	19 157	19 157	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	57 575	57 575	
Total	141 862	127 112	14 750
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients – factures à établir	2 640
Total	2 640



Notes sur le bilan

CAPITAUX PROPRES

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 30 000,00 euros décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 000	10,00

DETTES

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 464 123 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	202 699	39 515	163 184	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	132 768	132 768		
Personnel et comptes rattachés	17 394	17 394		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 585	27 585		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	7 337	7 337		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et taxes versements assimilés	689	689		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Groupe et associé	74 978	74 978		
Autres dettes	671	671		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Total	464 123	300 938	163 184	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	38 570			
Dettes associés	74 978			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	27 750
Intérêts courus sur emprunts	324
Dettes provis. pr congés à payer	8 636
Charges sociales s/congés à payer	3 325
Charges sociales – charges à payer	4 909
Etat – autres charges à payer	689
Total	45 633

COMPTES DE REGULARISATION

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	57 575		
Total	57 575		



u

Autres informations

Engagements financiers

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			358 144		358 144
Cumul exercices antérieurs			79 588		79 588
Dotations de l'exercice			79 588		79 588
Amortissements			159 176		159 176
Cumul exercices antérieurs			120 657		120 657
Exercice			73 073		73 073
Redevances payées			193 730		193 730
A un an au plus			73 073		73 073
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans			91 341		91 341
Redevances restant à payer			164 414		164 414
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice			89 200		89 200

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment utilisé à des efforts en matière d'amélioration du fonds de roulement.

« VL2C »
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 30.000 Euros
Siège social à VERNOUILLET (28500)
Route de Chartres
Centre Commercial Plein Sud
RCS CHARTRES B 813 874 765

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 22 OCTOBRE 2018

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide, conformément à la proposition du Président, d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice, soit la somme de 72.564,56 Euros, au compte « Autres Réserves ». Le compte « Autres Réserves » présente ainsi un solde créditeur de 165.936,97 Euros.

Conformément aux obligations légales, il vous est rappelé qu'il n'a été distribué aucun dividende depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité



SAS VL2C

Route de Chartres

Centre Commercial Plein Sud

28500 VERNOUILLET

Rapport du Commissaire aux Comptes

Sur les comptes annuels de VL2C

Exercice clos le 31/12/2017

SAS CVC AUDIT & EXPERTISE

5 rue de la Rivière Neuve 28190 LANDELLES

Société de Commissariat aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de

Versailles

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **VL2C** relatif à l'exercice clos le **31 décembre 2017**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **01 janvier 2017** à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

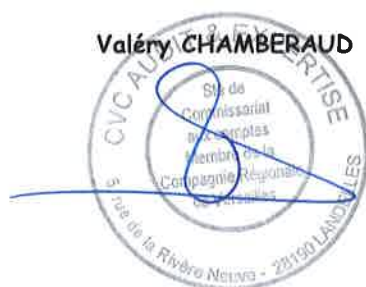
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la

falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application de la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble de comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Landelles,
Le 14 septembre 2018

Par la S.A.S CVC Audit & Expertise
Membres de la Compagnie Régionale de Versailles



2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2018

Fournir l'obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS VL2C		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 0 route de Chartrea 23500 VERNOUTILLET		Durée de l'exercice précédent* 14	
Numéro SIRET* 8 1 3 8 7 4 7 6 5 0 0 0 1 5		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 31/12/2017	
		Bilan 1	Amortissements, provisions 2
			Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC
	Frais d'établissement *	CX	CQ
	Frais de développement *	AF	AG
	Concessions, brevets et droits similaires	30 450	450
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	447 118	85 478
	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CS	CT
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CU	CV
	Autres participations	BB	BC
	Créances rattachées à des participations	BD	BE
	Autres titres immobilisés	BF	BG
	Prêts	BH	BI
Autres immobilisations financières*	14 750	14 750	
TOTAL (II)		BJ	BK
		614 330	120 453
ACTIF CIRCULANT		BL	BM
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BN	BO
	En cours de production de biens	BP	BQ
	En cours de production de services	BR	BS
	Produits intermédiaires et finis	BT	BU
	Marchandises	3 830	3 830
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	1 800	1 800	
	Créances	BX	BY
	Clients et comptes rattachés (3)*	2 640	2 640
	Autres créances (3)	BZ	CA
66 896	66 896		
Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE	
Disponibilités	CF	CG	
36 440	36 440		
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
57 575	57 575		
TOTAL (III)		CJ	CK
		169 182	169 182
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA
		783 512	120 453
Renvois : (1) Dont droit au bail		CP	(3) Part à plus d'un an CR
Charges de réserve de propriété *			
Stocks :			Créances :

2051 - Bilan Passif avant répartition

(2)

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS VL2C		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 30 000 . .)	DA	30 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	3 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	93 372		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	72 564		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	198 936	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	202 699		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	74 978		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	132 760		
	Dettes fiscales et sociales	DY	53 005		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	671			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	464 122		
	Ecart de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	663 059		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	300 938		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EII				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2051

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2018

Fonctionnaire délégué (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS VL2C						Néant ☐		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	27 005	FB		FC	27 005	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	814 893	FH		FI	814 893	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	841 899	FK		FL	841 899	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	500	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (I) (11)					FQ	241	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	842 640
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	21 748	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	279	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	464 476	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	8 754	
	Salaires et traitements*					FY	128 190	
	Charges sociales (10)					FZ	38 279	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	61 507
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GC	
	Autres charges (12)					GD		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	21 572
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GF	744 808
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GG	97 831	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GH		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GI		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GJ		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GK		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GL		
	Différences positives de change					GM		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GN		
Total des produits financiers (V)						GO		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GP		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GQ		
	Différences négatives de change					GR	4 171	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GS		
Total des charges financières (VI)						GT		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GU	4 171	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GV	(4 171)	
						GW	93 660	

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS VL2C		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	21 096	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	842 640	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	770 075	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	72 564	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY		
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont - Crédit-bail mobilier *	IP	89 199	
	(3) Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	16 229	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS VL2C

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 663 060 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 72 565 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/06/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, homologué par arrêté du 26 décembre 2016 (JO du 28) applicable au 31/12/2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Engagement de retraite

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 8 674 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel – CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.



Notes sur le bilan

ACTIF IMMOBILISE

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
immobilisations incorporelles				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	30 450			30 450
Immobilisations incorporelles	30 450			30 450
Immobilisations corporelles				
– Installations générales, agencements et				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	98 329	23 683		122 012
– Installations générales, agencements aménagements divers	368 103	58 951		427 055
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 221	6 843		20 064
Immobilisations corporelles	479 654	89 477		569 131
Immobilisations financières				
– Participations évaluées par mise en				
– Prêts et autres immobilisations financières	23 844	2 250	11 344	14 750
Immobilisations financières	23 844	2 250	11 344	14 750
ACTIF IMMOBILISE	533 948	91 727	11 344	614 331

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

Les flux s'analysent comme suit :

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	414	36		450
Immobilisations incorporelles	414	36		450
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	16 311	18 215		34 525
- Installations générales, agencements aménagements divers	39 523	39 350		78 873
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 699	3 906		6 605
Immobilisations corporelles	58 533	61 471		120 003
ACTIF IMMOBILISE	58 946	61 507		120 453

Notes sur le bilan

ACTIF CIRCULANT

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 141 862 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	14 750		14 750
Créances de l'actif circulant :			
Clients douteux et litigieux			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 640	2 640	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	19 758	19 758	
Taxe sur la valeur ajoutée	27 982	27 982	
Autres impôts et taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupes et associés			
Débiteurs divers	19 157	19 157	
Capital souscrit – appelé, non versé	57 575	57 575	
Charges constatées d'avance			
Total	141 862	127 112	14 750
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients – factures à établir	2 640
Total	2 640



Notes sur le bilan

CAPITAUX PROPRES

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 30 000,00 euros décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 000	10,00

DETTES

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 464 123 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	202 699	39 515	163 184	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	132 768	132 768		
Personnel et comptes rattachés	17 394	17 394		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 585	27 585		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	7 337	7 337		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et taxes versements assimilés	689	689		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Groupe et associé	74 978	74 978		
Autres dettes	671	671		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Total	464 123	300 938	163 184	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	38 570			
Dettes associés	74 978			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	27 750
Intérêts courus sur emprunts	324
Dettes provis. pr congés à payer	8 636
Charges sociales s/congés à payer	3 325
Charges sociales – charges à payer	4 909
Etat – autres charges à payer	689
Total	45 633

COMPTES DE REGULARISATION

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	57 575		
Total	57 575		



Autres informations

Engagements financiers

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			358 144		358 144
Cumul exercices antérieurs			79 588		79 588
Dotations de l'exercice			79 588		79 588
Amortissements			159 176		159 176
Cumul exercices antérieurs			120 657		120 657
Exercice			73 073		73 073
Redevances payées			193 730		193 730
A un an au plus			73 073		73 073
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans			91 341		91 341
Redevances restant à payer			164 414		164 414
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice			89 200		89 200

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment utilisé à des efforts en matière d'amélioration du fonds de roulement.